FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit **DEVCON® Cleaner Blend 300**

Autres moyens d'identification

19510 SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

ITW Performance Polymers Nom de la société

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle 978-777-1100 Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone 800-424-9300

d'appel d'urgence

Non disponible. **Fournisseur**

2. Identification des dangers

Dangers physiques Liquides inflammables Catégorie 3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A Dangers pour la santé Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Toxicité pour la reproduction Catégorie 1

Non classé.

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Liquide et vapeur inflammables. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère Mention de danger

irritation des yeux. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseil de prudence Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom de la matière : DEVCON® Cleaner Blend 300 SDS CANADA 1 / 10

19510 Version n°: 05 Date de révision: 28-Juillet-2023 Date d'émission : 04-Juin-2019

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

Autres dangers

Un liquide inflammable accumulant l'électricité statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer un feu à inflammation instantanée ou une explosion.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
1-Méthoxypropan-2-ol		107-98-2	50 - < 60
1-methoxy-2-acetoxypropane	1-Methoxy-2-propylacetate	108-65-6	20 - < 30
(D)-LIMONENE		5989-27-5	5 - < 10
1-Propanol, 2-méthoxy-		1589-47-5	< 0.3
2-Methoxy-1-Propylacetate (impuritey)		70657-70-4	< 0.2
Autres composant sous les nivea	ux à déclarer		10 - < 20

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Maux de tête. Vertiges. Nausée, vomissements. Diarrhée. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Dioxyde de carbone (CO2). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

19510 Version n°: 05 Date de révision: 28-Juillet-2023 Date d'émission : 04-Juin-2019

Dangers spécifiques du produit dangereux

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Liquide et vapeur inflammables.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moyen mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite. le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

SDS CANADA 19510 Version n°: 05 Date de révision: 28-Juillet-2023 Date d'émission : 04-Juin-2019

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange. de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs, échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association), « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGII	I, TLV (Vale	eurs de seuil d'e	exposition)
-------------------	--------------	-------------------	-------------

Composants	Туре	Valeur
1-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2)	STEL	100 ppm
	TWA	50 ppm

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) Composants Type Valeur

•	* ·	
1-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2)	STEL	553 mg/m3
		150 ppm
	TWA	369 mg/m3
		100 ppm

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Туре	Valeur	
1-methoxy-2-acetoxypropan e (CAS 108-65-6)	STEL	75 ppm	
	TWA	50 ppm	
1-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2)	STEL	100 ppm	
	TWA	50 ppm	

Composants	Туре	Valeur
I-Propanol, 2-méthoxy- CAS 1589-47-5)	STEL	40 ppm
	TWA	20 ppm
2-Methoxy-1-Propylacetate impuritey) (CAS 70657-70-4)	STEL	40 ppm
	TWA	20 ppm
-	Règlement 217/2006, Loi sur la sécuri	The state of the s
Composants	Туре	Valeur
I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2)	STEL	100 ppm
	TWA	50 ppm
		S) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACG
de 1991 et 1997 (Regiement Composants	du Nouveau-Brunswick 91-191) Type	Valeur
I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2)	STEL	553 mg/m3
,		150 ppm
	TWA	369 mg/m3
		100 ppm
	is (Cantuâla de l'avessition avec sucre	
Sanada, LEMT pour l'Ontar Composants	Type	s biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Valeur
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Composants 1-methoxy-2-acetoxypropan	Туре	Valeur
Composants 1-methoxy-2-acetoxypropan	Туре	Valeur 270 mg/m3
I-methoxy-2-acetoxypropan e (CAS 108-65-6)	Type TWA	Valeur 270 mg/m3 50 ppm
I-methoxy-2-acetoxypropan e (CAS 108-65-6) I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour le Quél	Type TWA STEL TWA Dec (Ministère du Travail - Règlement	Valeur 270 mg/m3 50 ppm 100 ppm
Composants I-methoxy-2-acetoxypropan e (CAS 108-65-6) I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour le Quét	Type TWA STEL TWA Dec (Ministère du Travail - Règlement Type	Valeur 270 mg/m3 50 ppm 100 ppm 50 ppm sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur
I-methoxy-2-acetoxypropan e (CAS 108-65-6) I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour le Quél	Type TWA STEL TWA Dec (Ministère du Travail - Règlement	Valeur 270 mg/m3 50 ppm 100 ppm 50 ppm sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur 553 mg/m3
I-methoxy-2-acetoxypropan e (CAS 108-65-6) I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour le Quél Composants I-Méthoxypropan-2-ol (CAS	Type TWA STEL TWA Dec (Ministère du Travail - Règlement Type STEL	Valeur 270 mg/m3 50 ppm 100 ppm 50 ppm sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur 553 mg/m3 150 ppm
I-methoxy-2-acetoxypropan e (CAS 108-65-6) I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour le Quél Composants I-Méthoxypropan-2-ol (CAS	Type TWA STEL TWA Dec (Ministère du Travail - Règlement Type	Valeur 270 mg/m3 50 ppm 100 ppm 50 ppm sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur 553 mg/m3 150 ppm 369 mg/m3
I-methoxy-2-acetoxypropan e (CAS 108-65-6) I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour le Quél Composants I-Méthoxypropan-2-ol (CAS	Type TWA STEL TWA Dec (Ministère du Travail - Règlement Type STEL	Valeur 270 mg/m3 50 ppm 100 ppm 50 ppm sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur 553 mg/m3 150 ppm
I-methoxy-2-acetoxypropan e (CAS 108-65-6) I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour le Quél Composants I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2)	Type TWA STEL TWA Dec (Ministère du Travail - Règlement Type STEL TWA	Valeur 270 mg/m3 50 ppm 100 ppm 50 ppm sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur 553 mg/m3 150 ppm 369 mg/m3
Composants I-methoxy-2-acetoxypropan e (CAS 108-65-6) I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour le Quél Composants I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour la Sask	Type TWA STEL TWA Dec (Ministère du Travail - Règlement Type STEL TWA	Valeur 270 mg/m3 50 ppm 100 ppm 50 ppm sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur 553 mg/m3 150 ppm 369 mg/m3 100 ppm
Composants I-methoxy-2-acetoxypropan (CAS 108-65-6) I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour le Quél Composants I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour la Sask modifiées	Type TWA STEL TWA Dec (Ministère du Travail - Règlement : Type STEL TWA TWA TWA	Valeur 270 mg/m3 50 ppm 100 ppm 50 ppm sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur 553 mg/m3 150 ppm 369 mg/m3 100 ppm
I-methoxy-2-acetoxypropan (CAS 108-65-6) I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour le Quét Composants I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Canada. LEMT pour la Sask nodifiées Composants I-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2)	Type TWA STEL TWA Dec (Ministère du Travail - Règlement Type STEL TWA TWA TWA TWA Satchewan (Règlements sur la santé et	Valeur 270 mg/m3 50 ppm 100 ppm 50 ppm sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur 553 mg/m3 150 ppm 369 mg/m3 100 ppm la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi Valeur

Va Co appropriés

générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet. Protection du visage/des yeux

Nom de la matière : DEVCON® Cleaner Blend 300 19510 Version n°: 05 Date de révision: 28-Juillet-2023 Date d'émission : 04-Juin-2019 Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un **Autre**

tablier imperméable.

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet. Protection respiratoire

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Liquide. État physique Liquide. Liquide. **Forme** Couleur Ambre

Éthérée. Odeur

Seuil olfactif Non disponible. Hq Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

-95.5 °C (-139.9 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 119 °C (246.2 °F) estimation

Point d'éclair 32.0 °C (89.6 °F) estimation

Non disponible. Taux d'évaporation Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

6.1 % estimation

Tension de vapeur 12 mm Hg à 20 °C (68 °F)

11.67 hPa estimation

Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Non disponible. Coefficient de partage

n-octanol/eau **Température**

237 °C (458.6 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

Autres informations

Densité 0.91 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Inflammable IC estimation Classe d'inflammabilité

Propriétés comburantes Non oxydant. Densité 0.91 estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique

Risque de réactions

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

La substance est stable dans des conditions normales.

dangereuses

Conditions à éviter Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les

températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts. Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Contact avec les yeux Faible danger présumé en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et

Maux de tête. Vertiges. Nausée, vomissements. Diarrhée. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
------------	---------	----------------------

(D)-LIMONENE (CAS 5989-27-5)

Aiguë Cutané

> 5 g/kg DI 50 Lapin

Orale

5 g/kg **DL50** Rat

1-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2)

<u>Aiguë</u> Cutané

DL50 Lapin 13 - 14 g/kg

Inhalation

CL50 Rat 54.600000000000014 mg/l, 4 heures

Orale

DL50 Rat 5.71 g/kg

1-Propanol, 2-méthoxy- (CAS 1589-47-5)

<u>Aiguë</u>

Cutané

DL50 5660 mg/kg Lapin

Orale

DL50 Rat 5710 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux.

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

1-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

1-Méthoxypropan-2-ol (CAS 107-98-2) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

(D)-LIMONENE (CAS 5989-27-5) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Non classé

Toxicité pour certains organes

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange. Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

(D)-LIMONENE 4.57 -0.491-Méthoxypropan-2-ol

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des Instructions pour l'élimination

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le Code des déchets dangereux

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

UN1993 Numéro ONU

Désignation officielle de

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (1-Méthoxypropan-2-ol), Limited Quantity

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

Classe 3 Danger subsidiaire Ш Groupe d'emballage Dangers environnementaux Non.

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

Nom de la matière : DEVCON® Cleaner Blend 300

SDS CANADA

IATA

UN1993 **UN** number

UN proper shipping name Flammable liquid, n.o.s. (Propylene glycol monomethyl ether), Limited Quantity

Transport hazard class(es)

Class 3 Subsidiary risk Ш Packing group No. **Environmental hazards** 3L **ERG Code**

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

IMDG

UN number UN1993

UN proper shipping name Transport hazard class(es) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Propylene glycol monomethyl ether), Limited Quantity

3 **Class** Subsidiary risk Ш **Packing group**

Environmental hazards

Marine pollutant No. **EmS** F-E, S-E

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

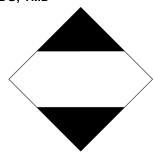
l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA



IMDG; TMD



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux Pays ou région

rays ou region	Non de i mventane	LII Stock (Oul/Noil)
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

Nom de l'inventaire

16. Autres informations

Date de publication 04-Juin-2019 Date de la révision 28-Juillet-2023

Version n° 05

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : DEVCON® Cleaner Blend 300 SDS CANADA 10 / 10

En stock (Qui/Non)*

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays avant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.